

TRAJECTOIRE DE SERVICES POUR LE RETARD GLOBAL DE DÉVELOPPEMENT

Jeunes lavallois de moins de 7 ans

COMMUNAUTÉ

CSSS DE LAVAL
PREMIÈRE LIGNE

CENTRE DE
RÉADAPTATION
DEUXIÈME LIGNE
SERVICES SPÉCIALISÉS

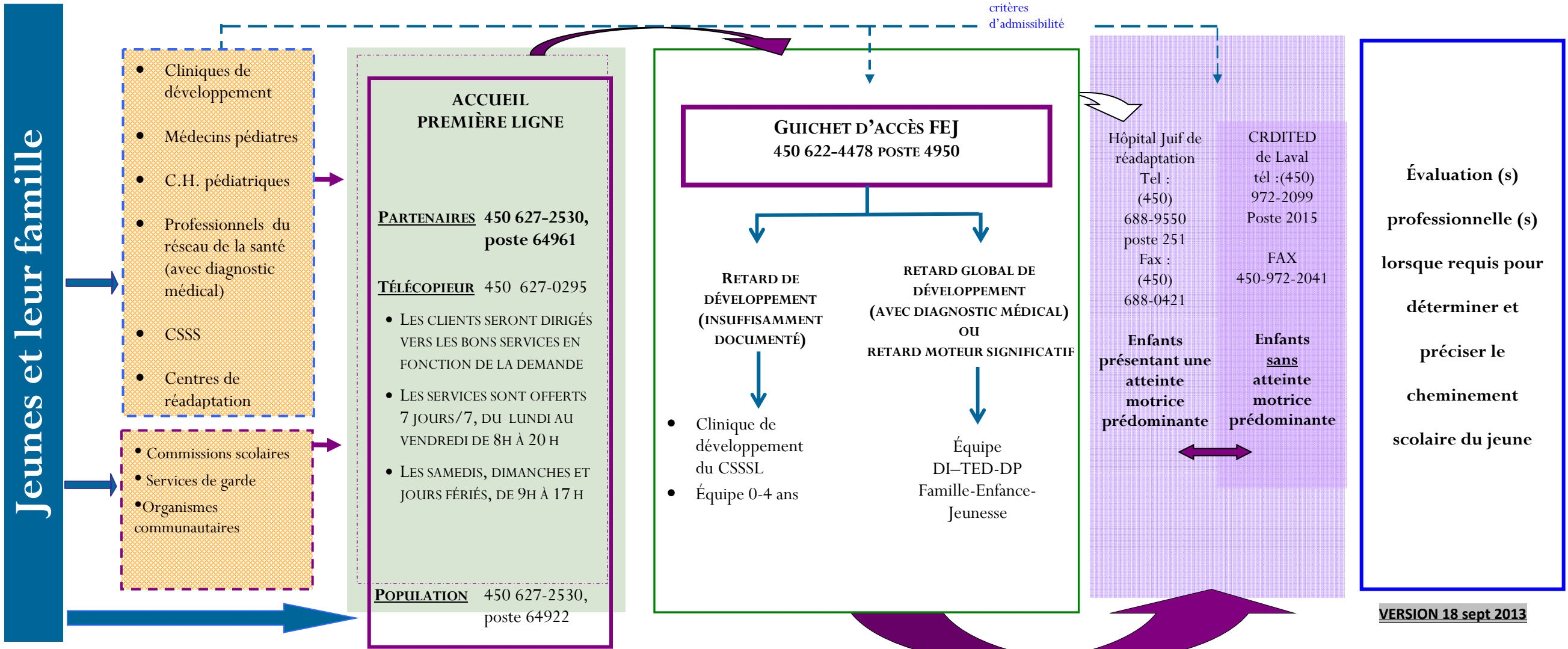
COMMISSIONS
SCOLAIRES
6 ans et plus

RÉFÉRENCE

ANALYSE ET ORIENTATION

SERVICES DE PREMIÈRE LIGNE

Se référer aux
critères
d'admissibilité



Jeunes et leur famille

- Cliniques de développement
- Médecins pédiatres
- C.H. pédiatriques
- Professionnels du réseau de la santé (avec diagnostic médical)
- CSSS
- Centres de réadaptation

- Commissions scolaires
- Services de garde
- Organismes communautaires

ACCUEIL PREMIÈRE LIGNE

PARTENAIRES 450 627-2530, poste 64961

TÉLÉCOPIEUR 450 627-0295

- LES CLIENTS SERONT DIRIGÉS VERS LES BONS SERVICES EN FONCTION DE LA DEMANDE
- LES SERVICES SONT OFFERTS 7 JOURS/7, DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H À 20 H
- LES SAMEDIS, DIMANCHES ET JOURS FÉRIÉS, DE 9H À 17 H

POPULATION 450 627-2530, poste 64922

GUICHET D'ACCÈS FEJ
450 622-4478 POSTE 4950

RETARD DE DÉVELOPPEMENT (INSUFFISAMMENT DOCUMENTÉ)

- Clinique de développement du CSSSL
- Équipe 0-4 ans

RETARD GLOBAL DE DÉVELOPPEMENT (AVEC DIAGNOSTIC MÉDICAL) OU RETARD MOTEUR SIGNIFICATIF

Équipe DI-TED-DP
Famille-Enfance-Jeunesse

Hôpital Juif de réadaptation
Tel : (450) 688-9550
poste 251
Fax : (450) 688-0421

CRDITED de Laval
tél : (450) 972-2099
Poste 2015
FAX 450-972-2041

Enfants présentant une atteinte motrice prédominante ↔ Enfants sans atteinte motrice prédominante

Évaluation (s) professionnelle (s) lorsque requis pour déterminer et préciser le cheminement scolaire du jeune

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ - RETARD GLOBAL DE DÉVELOPPEMENT (RGD)

| | CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ | CRITÈRES D'EXCLUSION | DOCUMENTATION REQUISE |
|--|--|--|--|
| CSSS LAVAL | <ul style="list-style-type: none"> • Territoire de Laval • L'enfant doit être âgé de moins de 7 ans • Diagnostic médical qui confirme le RGD • Situation d'incapacité significative et persistante (situation d'handicap) • Les parents et le jeune sont informés et en accord avec la demande de service à l'équipe DI-TED-DP | | <ul style="list-style-type: none"> • Évaluation médicale confirmant le diagnostic de RGD • Rapport médical ou professionnel décrivant la déficience motrice • Tout autre document jugé pertinent à la demande. |
| HÔPITAL JUIF DE RÉADAPTATION DE LAVAL | <ul style="list-style-type: none"> • Territoire de Laval • L'enfant doit être âgé de moins de 7 ans • Retard de développement à prédominance motrice • Retard global de développement (atteinte d'au moins deux sphères de développement) • L'atteinte doit être significative et persistante et porter atteinte aux habitudes de vie. • L'utilisateur doit démontrer un potentiel d'amélioration. | <ul style="list-style-type: none"> • Incapacités motrices qui n'excèdent pas celles habituellement associées aux déficiences présentes dans les situations de <ul style="list-style-type: none"> ➤ déficience intellectuelle ➤ déficience sensorielle ➤ trouble du spectre de l'autisme • Trouble d'apprentissage dont les impacts sur les habitudes de vie scolaire ne sont pas reliés à une incapacité motrice | <ul style="list-style-type: none"> • Formulaire de référence dûment rempli • Évaluation médicale avec confirmation de diagnostic • Rapport médical ou professionnel décrivant la déficience motrice par une échelle de mesure standardisée attestant de la sévérité de l'atteinte motrice provenant d'au moins une des disciplines suivantes : <ul style="list-style-type: none"> ○ Neurologie ○ Psychiatrie ○ Physiothérapie ○ Ergothérapie |
| CRDI – TED DE LAVAL | <ul style="list-style-type: none"> • Territoire de Laval • L'enfant doit être âgé de moins de 7 ans • Diagnostic de retard global de développement • L'enfant accuse un retard significatif dans au moins deux sphères de son développement, soit au niveau de la motricité, de la cognition, du développement socio-émotionnel, de la communication et de l'autonomie. | | <ul style="list-style-type: none"> • Formulaire de référence: Demande de services au CRDITED de Laval • Formulaire : Autorisation de communiquer des renseignements contenus au dossier • Outil d'évaluation multi clientèle (OEMC) ou évaluation psychosociale • Évaluation diagnostique par un outil standardisé démontrant la présence d'un retard global de développement (accepté pour les moins de 7 ans seulement) par un professionnel pouvant attester d'un retard global de développement. <p>Autres documents, si disponibles :</p> <p>Évaluation à l'accueil, évaluation pédopsychiatrique, évaluation psychologique, évaluation en ergothérapie, orthophonie, physiothérapie, évaluation médicale, plans de service ou plans d'intervention, rapport scolaire et tout autre document jugé pertinent à la demande.</p> |